DM n°17-2021

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

ID: 026-212602510-20210413-17_2021-DE

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le 15/04/2021

5 LU

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2021

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11 - en exercice : 11

qui ont pris part à la séance : 10votants 10

Date de convocation : 06/04/2021 Date d'affichage : 06/04/2021

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni pour raison sanitaire à huis clos, voté à l'unanimité, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le treize avril deux mil vingt et un à 18 h 30.

Présents:

Mmes ARSAC Pascale - ASTIER Marielle - PERRIN Marie-Josèphe -

RENARD Brigitte

Mrs BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien - COEUILLET Christophe -

DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques

Absent excusé :

Mr ALINS Franck

Secrétaire de séance :

Madame Brigitte RENARD

OBJET: REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2021 PAR ORANGE

Le Maire donne acte au Conseil Municipal des installations existantes sur la commune de Portes-en-Valdaine et déclarées par ORANGE :

1. Artères de télécommunication

 utilisation du sous-sol (conduite multiple) 	0,415 Km d'artère	
- artère aérienne	8,854 km d'artère	

2. Emprise au sol

* dont armoire

3. pas de pylône et d'antenne et plus de cabine sur la commune

La redevance d'occupation du domaine public pour 2021 s'établit comme suit avec l'application du coefficient d'actualisation de 1.37633 :

Patrimoine 2020	Patrimoine total	prix	Montant
	déclaré 2020	unitaire	redevance brut
Artère aérienne (km)		40.00 €/km	354,16 €
Emprise au sol d'armoire		20.00 €/m²	20,00 €
Artère souterraine conde		30.00 €/km	<u>12,45 €</u>
Montant redevance 202 386,61 € x 1,37633	21		386,61 € <u>532,</u> 10 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des votants, a pris acte de tout ce que dessus et donne tout pouvoir au maire pour la mise en recouvrement à l'encontre de ORANGE – CSPCF – TSA 28106 – 76721 ROUEN Cedex.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire, Jean-Bernard CHARPENEL